



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°43/2015

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	22
Présents	12
Pour	12
Contre	/
Abstention	/
Non participation au vote	/

L'an deux mille quinze,

le onze décembre à quatorze heures,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président.

Etaient présents : Messieurs Charles de COURSON, Vincent VERSTRAETE, Philippe SALMON, Alphonse SCHWEIN, Julien VALENTIN, Jean-Michel POINTUD, Yan MORAND, Jean-Raymond EGON, Roland BOULARD, Et Mesdames Valérie MORAND, Lise MAGNIER, Dominique DETERM.

OBJET : CONTROLE DE L'APTITUDE MEDICALE DES SAPEURS-POMPIERS ET ENTRETIEN INFIRMIER DE SANTE EN SERVICE – MAINTIEN DU DISPOSITIF

Vu le rapport du Président,

Vu l'arrêté du 6 mai 2000 modifié fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des SDIS,

Vu la délibération n°20/2014 du 12 décembre 2014 définissant une période d'expérimentation sur l'année 2015 des Entretiens Infirmier de Santé en Service (EISS) et une évaluation au plus tard à la fin de l'année 2015,

Vu l'avis du CCDSVP du 27 novembre 2015,

Vu l'avis du CHSCT du 07 décembre 2015,

Considérant l'expérimentation des entretiens infirmier et l'évaluation du dispositif,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- **DECIDE** de maintenir le remplacement de la visite annuelle de maintien en activité en binôme médecin/infirmier pour les sapeurs-pompiers volontaires âgés de plus de 38 ans par un entretien infirmier, un an sur deux.
- **DECIDE** de nommer les Entretiens Infirmier de Santé en Service (EISS), Entretiens de Santé en Service (ESS).

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Charles de COURSON

ACTE REÇU LE
14 DEC. 2015
PRÉFECTURE DE LA MARNE
DROL